

Conseils de Quartiers



Rochefort Avant-Garde Martrou Les Fourriers

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 5 octobre 2020 - Centre socio-culturel Primevère Lesson

13 habitants présents

Conseil de quartier : Danielle CHATRIS, Michèle CRÉGUT, Benoît RIVALLAND,

Élus : Alain GIORGIS, Adjoint au Maire chargé de la Prévention, de la Tranquillité Publique, de la Police Municipale, des Relations avec les Armées, Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

Services Municipaux : Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté, Aurélie GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté, Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie.

En ouverture de séance, Michèle CRÉGUT remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- bilan des principales réalisations du Conseil de quartier depuis 2015,
- dossiers en cours du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Bilan des principales réalisations du Conseil de quartier depuis 2015 :

L'animatrice de quartier rappelle brièvement les différents sujets traités par le Conseil de quartier depuis 2015 :

- la mise en place d'une digue provisoire à hauteur du Pont Transbordeur,
- la réfection du chemin blanc situé derrière le collège La Fayette et le remplacement des bancs,
- la mise en place de pare-ballons autour du terrain sportif de la butte aux jeux,
- la réalisation d'un diagnostic des besoins de rénovation des trottoirs,
- la création du rond-point au carrefour des avenues du 11 Novembre 1918 et de la Charente,
- l'aménagement d'un passage piéton avec îlot central entre les arrêts de bus du centre commercial Leclerc,
- le curage et la consolidation des berges du fossé de la rue des Droits de l'Homme,
- l'aménagement d'un espace pique-nique à l'angle de la rue Plumier et de l'avenue Jacques Demy, avec mise en place de poubelles esthétiques permettant le tri,
- l'implantation d'un éclairage et la réfection de la chaussée de la partie publique de l'impasse du 11 Novembre 1918,
- la création d'un plateau ralentisseur, avenue de la Fosse-aux-Mâts, à hauteur de l'entrée du centre socio-culturel Primevère Lesson,
- le positionnement de bancs sur le belvédère du Pont Transbordeur et la mise en place d'un point de restauration temporaire au pied du pont.

2. Dossiers en cours du Conseil de quartier :

L'animatrice rappelle que le Conseil de quartier a demandé d'implanter des **abris aux arrêts de bus** « 11 Novembre », « Centre Commercial » et « Fosse aux Mâts ». Pour le moment, ces propositions n'ont pas été retenues.

Les conseillers de quartiers, qui ont suivi depuis le début le projet de rénovation du Pont Transbordeur, sont toujours en attente de connaître les détails des aménagements envisagés aux **abords du pont**, par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO). Ils soulignent



également le besoin de reprise complète de l'avenue Jacques Demy, dont les trottoirs sont particulièrement dégradés. Avec la réouverture du pont, les visiteurs affluent sur le site, alors que l'offre de stationnement est inadaptée. Enfin, la cohabitation entre piétons, vélos, voitures, bus et petit train, est parfois très chaotique.

Yannick TACHET explique que la CARO travaille actuellement sur l'avant-projet qui concernera les abords directs du pont et l'avenue Jacques Demy jusqu'à la rue Arnodin. Il prendra bien évidemment en compte la sécurisation des déplacements doux. Le projet le plus abouti concerne le futur lieu de restauration, qui sera aménagé dans un esprit « guinguette », à l'emplacement du 78 avenue Jacques Demy.

3. Questions diverses :

Un participant souhaite savoir si les coussins berlinois et les merlons au niveau des ronds-points de l'avenue du 11 Novembre 1918, qui ont été retirés pour le passage du Tour de France, vont être remis en place. Yannick TACHET indique que les coussins berlinois seront repositionnés, mais que la question se pose pour les merlons. Les participants soulignent l'intérêt de ces derniers pour la sécurisation des cyclistes. Ils signalent également qu'il manque un aménagement pour permettre aux vélos de faire la jonction entre la bande cyclable de l'avenue du 11 Novembre 1918 et la rue Jean Jaurès qui est en zone 30.

Les conseillers de quartier se félicitent des travaux de reprise des trottoirs engagés au niveau du rond-point Vauban. Néanmoins, ils insistent pour que le chantier soit mieux balisé pour la sécurité des piétons, et en particulier celle des enfants venant des établissements scolaires tout proches. Un habitant propose qu'un arrêt minute soit positionné en face de la boulangerie, en plus de ceux existant devant l'établissement. Christèle MORIN explique qu'une place de stationnement supplémentaire va être créée et qu'il faut déjà voir comment le nouvel aménagement va fonctionner avant toute modification.

Un riverain de l'impasse du 11 Novembre 1918 est inquiet de la détérioration de la voirie, qui n'est qu'en partie publique et qui subit actuellement d'importants travaux d'enfouissement des réseaux électriques par Enedis. Yannick TACHET explique que l'entreprise qui réalise les travaux doit remettre en état la voirie, suite à son chantier. Un suivi sera assuré par la Ville sur la partie publique de l'impasse.

Un habitant de la place La Calypso déplore des nuisances sonores gênées par l'activité du magasin de bricolage, mitoyen de son habitation. Il indique par ailleurs que le double rond-point à la sortie du mail Le Sphinx, n'est pas sécurisant pour les automobilistes en raison de la vitesse, du manque de visibilité et des poids lourds qui les franchissent. Yannick TACHET explique que cette voie est effectivement utilisée par de nombreux camions et qu'il est donc peu judicieux d'y placer des ralentisseurs qui pourraient entraîner d'autres nuisances.

Pour conclure, Christèle MORIN remercie les conseillers de quartiers pour leur investissement au sein du Conseil de quartier depuis 2015. Elle indique que suite aux élections municipales, la Ville procède au renouvellement de l'ensemble des Conseils de quartiers. Ces instances consultatives rassemblent des Rochefortais, âgés de 16 ans minimum, qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, dans l'évolution de leur ville, en faveur de l'intérêt général.

Les Rochefortais souhaitant devenir membre de leur Conseil de quartier ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour faire acte de candidature !

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des Conseils de quartiers (charte disponible en ligne) et pour faire acte de candidature <https://www.ville-rochefort.fr/conseils-de-quartiers> ou Service Citoyenneté et Proximité au 05 46 82 66 74.

Pour toutes demandes individuelles concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu en avril-mars 2021,
au Centre socio-culturel Primevère Lesson, avenue de la Fosse aux Mâts.

